



PAYS D'ART ET D'HISTOIRE
PROVENCE VERTE VERDON

Inventaire du patrimoine de la République

BARJOLS



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'OPERATION.....	3
L'inventaire du patrimoine en Provence Verte.....	3
Un outil a votre service.....	4
L'inventaire de Barjols.....	4
NOTICES INVENTAIRE (Mérimée et Palissy).....	5
Maison, puis hôtel de ville.....	5
Esplanade de la Rouguière.....	7
Maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir.....	9
Monument des insurgés de 1851 et de la Résistance, monument à Martin Bidouré.....	11
Monument aux morts de la guerre de 1914-1918.....	13
Immeuble, puis école de garçons.....	15
Immeuble, puis école de filles.....	17
Groupe scolaire (non réalisé).....	19
Ecole de filles, actuellement école maternelle Pierre Perret.....	21
Buste de la République ou Marianne.....	23
Drapeau : cercle de l'Avenir de Barjols.....	25
Affiche : statuts et règlement du cercle de l'Avenir de Barjols.....	27
Jeu de poule.....	29
Affiche : liste des membres du cercle de l'Avenir de Barjols.....	31
DOSSIERS DOCUMENTAIRES.....	33
Groupe scolaire (non réalisé).....	33
SOURCES.....	44

BARJOLS

PRESENTATION DE L'OPERATION

Patrimoine de la République

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE EN PROVENCE VERTE

Le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte Verdon a lancé en avril 2012 un projet de valorisation numérique de ses biens culturels dans le cadre de sa mission de valorisation du patrimoine local. Cette opération a été soutenue par le programme Territoires numériques de la Région PACA et le programme FEDER (Fonds Européen de Développement Régional).

Elle consiste en un **recensement méthodique et une étude scientifique du patrimoine des 43 communes** qui composent le Pays d'art et d'histoire de la Provence Verte Verdon. La première opération porte sur la thématique historique du patrimoine républicain. Cet inventaire du patrimoine bâti et mobilier est réalisé en convention avec le Service Régional de l'Inventaire PACA, maître d'œuvre en matière d'inventaire du patrimoine.

Le projet a pour ambition d'envisager les biens culturels d'une manière globale - bâti, mobilier, mais aussi coutumes, modes de vie et pratiques sociales - pour **mieux appréhender et mieux connaître le territoire**. Toutes les données recueillies (recherches historiques, images, son, vidéos) sont saisies dans des bases de données, dans le respect des normes de l'Inventaire général. Elles sont ensuite valorisées

sur le site Internet www.patrimoineprovenceverte.fr, mis à jour quotidiennement en fonction de l'avancée de l'enquête.

UN OUTIL A VOTRE SERVICE

Les notices d'Inventaire sont le fruit d'un **travail scientifique**, qui constitue l'aboutissement d'un travail de recherches en Archives et en bibliothèque combiné à une étude sur le terrain. Toutes ces données enrichissent la documentation du service Pays d'art et d'histoire et sont réutilisées dans le cadre de ses missions : animations pédagogiques, visites guidées, dépliants, panneaux historiques...

Ces données peuvent également **vous être utiles** dans l'élaboration de vos documents de communication, documents d'urbanisme, dans le cadre de la réhabilitation d'un quartier ou d'un bâtiment...

Pour tout complément d'information, les dossiers papiers de l'inventaire sont disponibles à la consultation sur rendez-vous dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte (contact : Karyn Orengo, ipatrimoine@paysprovenceverte.fr). Nous restons également à votre disposition pour vous apporter notre expertise en matière de conservation des objets dont la commune est propriétaire.

L'INVENTAIRE DE BARJOLS

La commune de Barjols a été inventoriée en deux temps : de juillet à décembre 2014 et d'avril à juin 2016. La réunion de lancement de l'opération s'est déroulée le 25 juillet 2014 en présence de Monsieur Daniel Nironi, maire de la commune et de Madame Nathalie Poilvez.

Nous tenons à les remercier pour leur investissement, leur aide et leur entière coopération qui ont été nécessaires à la réalisation de cette opération.

NOTICES INVENTAIRE (Mérimée et Palissy)

Maison, puis hôtel de ville

REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83002038

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel



DESIGNATION

Dénomination : maison

Destinations successives et actuelle : hôtel de ville

Titre courant : maison, puis hôtel de ville

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Capitaine Vincens (place)

Référence cadastrale : 1840 B2 190 à 192 ; 2016 B 609

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896510 ; 3146294

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 4e quart 18e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : L'édifice a été construit dans les années 1790, probablement par Edouard Louchon, négociant à Barjols. La maison comprenait une cour, un lavoir, un corps de logis de 2 étages et un magasin ouvert sur la rue Saint-François. Elle est vendue à la Ville de Barjols en 1833 par sa fille Virginie Louchon, épouse Fouque, pour la somme de 14 000 francs. Cette acquisition est financée par la vente de l'ancienne maison commune (donnant sur la Grande rue et la rue de l'Eglise) et d'emplacements à construire place de la Rouguière. La municipalité installe la salle de conseil, la salle destinée à recevoir les actes de l'Etat civil, le secrétariat et la salle des archives au rez-de-chaussée. Le magasin situé à l'arrière du bâtiment est transformé en salle de classe pour l'école primaire, son plafond est surélevé pour donner plus d'air aux élèves et le mettre au niveau des appartements du

1er étage. La justice de paix est installée au 1er étage. Les logements de deux sergents de ville et de l'instituteur sont aménagés au deuxième étage.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; moellon ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : sous-sol ; rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Type de la couverture : toit à longs pans

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Les documents concernant l'acquisition et la transformation de la maison Louchon en hôtel de ville sont conservés aux Archives Départementales du Var, E dépôt 1 (Barjols), 1M1.

Esplanade de la Rouguière



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001802

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ;

(c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2015

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : esplanade

Appellation et titre : de la Rouguière

Titre courant : esplanade de la Rouguière

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Rouguière (place de la)

Référence cadastrale : 2014 B non cadastré ; domaine public

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896285 ; 3146399

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 2e moitié 18e siècle

Datation des campagnes secondaires de construction : 1er quart 20e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : Cette vaste esplanade de 14 000 m² a été aménagée entre 1750 et 1770. Les eaux issues du ruisseau des Ecrevisses, de la source des Paluds et du surplus de la source de la fontaine Roubaud, s'écoulaient autrefois par le biais d'un canal au centre de la place. Elles cheminent aujourd'hui dans une conduite enterrée. Les écoles de filles et de garçons s'installent sur la place en 1878. Lieu de promenade et de sociabilité, il accueille les foires et les manifestations. Le cercle de l'Avenir y installe également son local à la fin du 19e siècle. L'esplanade est embellie en 1906 par deux oeuvres du sculpteur barjolais Jules Rébubert : la fontaine du faune (aujourd'hui recouverte d'un amas de tuf qui justifie son nom actuel de fontaine champignon) et le monument de l'Insurrection de 1851. Un an plus tard, la municipalité charge l'architecte Marie Maurel de dresser un projet d'amélioration de la place avec construction d'un escalier monumental au bas de la Rouguière, de bancs publics et de caniveaux. Ces nouveaux embellissements doivent parfaire

l'harmonie de la place et offrir à toute une population de travailleurs un lieu de repos, de promenade et d'agrément, après une journée laborieusement remplie.

DESCRIPTION

Commentaire descriptif : Esplanade de 14 000 m², de forme triangulaire, bordée d'arbres.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Les archives modernes de la commune de Barjols sont conservées aux Archives Départementales du Var (E dépôt 1, commune de Barjols). Le dossier 1M10 se rapporte au projet d'améliorations de 1907 (avec plans). Le dossier de construction de la fontaine Raynoard est également conservé aux Archives Départementales du Var (2 Op 12/3), ainsi que les travaux d'installation des écoles de filles et de garçons en 1878 (2 Op 12/2).

Maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001725

Date de l'enquête : 2012

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ;
(c) Pays de la Provence Verte [2013]

Date de rédaction de la notice : 2014

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : maison ; cercle

Appellation et titre : cercle de l'Avenir

Titre courant : maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83670

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Barjols

Adresse : Grisolle (boulevard) 32 ; Rouguière (place de la)

Référence cadastrale : 2012 B 924

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896320 ; 3146424

Milieu d'implantation : en ville

HISTORIQUE

Siècle : limite 18e siècle 19e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : L'îlot dans lequel est imbriqué le bâtiment est l'un des premiers à border la place de la Rouguière, aménagée à partir de la seconde moitié du 18e siècle. Sur le cadastre de 1840, la parcelle est indiquée comme étant une maison appartenant à Thérèse Louise Constans, veuve Rouvier. Le cercle de l'Avenir est créé en 1871 par 19 membres, en majorité artisans et âgés de 22 à 36 ans. Il a abrité une coopérative alimentaire, la "Sacca", fermée dans les années 1950. Au début du 20e siècle, le cercle se rebaptise quelques années "Georges Clémenceau". Il reprend son nom en 1924 et se revendique comme communiste dans les années 1930. Jusque dans les années 1980, il est essentiellement fréquenté par les tanneurs. Le cercle est encore en activité.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : maçonnerie ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : sous-sol ; rez-de-chaussée ; 3 étages carrés ; étage de comble

Commentaire descriptif : L'édifice est traversant entre le boulevard Grisolles et la place de la Rouguière. Il possède 3 étages carrés et un étage de comble. Les élévations sont percées de fenêtres rectangulaires et surmontées d'une génoise à 3 rangées. La salle principale du cercle occupe la totalité du rez-de-chaussée.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

Ouverture au public : ouvert en partie

Monument des insurgés de 1851 et de la Résistance, monument à Martin Bidouré



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001800

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2015

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : monument

Appellation et titre : monument des insurgés de 1851 et de la Résistance, monument à Martin Bidouré

Titre courant : monument des insurgés de 1851 et de la Résistance, monument à Martin Bidouré

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Rouguière (place de la)

Référence cadastrale : 2014 B non cadastré ; domaine public

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896242 ; 3146476

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1906

Justification de la datation : porte la date

Auteur(s) : Récubert Jules (sculpteur)

Justification de l'attribution : signature

Commentaire historique : Le projet d'élever à Barjols un monument à Martin "Bidouré", victime de la répression contre l'insurrection varoise de 1851, voit le jour sous la municipalité Alphonse Tissot (1897-1904). Une souscription nationale est lancée en 1901, à laquelle répondent positivement plusieurs communes du département. La réalisation du monument est confiée au peintre et sculpteur Jules Récubert, originaire de la commune, également auteur de la fontaine Raynoard et des monuments aux morts de Barjols et Pontevès. Martin "Bidouré", de son vrai nom Louis Ferdinand Martin, à 26 ans lorsqu'il rejoint les rangs des insurgés varois pour s'opposer au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte. Le 9 décembre 1851, il fait partie du détachement de Tourtour chargé de surveiller la route de Draguignan. Le lendemain, il est missionné à Aups afin de rapporter les directives à suivre pour son groupe. Sur le chemin du retour, il croise une colonne militaire et reçoit

une balle dans la tête ainsi que plusieurs coups de sabre. Laissé pour mort sur le bord de la route, il reprend conscience après quelques heures et parvient à rejoindre le domaine de la Baume. Dénoncé par un fermier, il est transporté à l'hôpital d'Aups puis est fusillé le 14 décembre. Les récits qui suivent les faits relatent qu'il fut fusillé deux fois, la première salve de tirs n'ayant pas eu raison de lui. La violence et la cruauté de son exécution érigent le jeune Barjolais en martyr républicain. Symbole de résistance, les manifestations contre l'occupant nazi et la collaboration se tiennent pendant la Seconde Guerre mondiale au pied de son monument. L'inscription "LA RESISTANCE", la plaque en marbre portant les noms de 8 Résistants ainsi que la plaque émaillée de l'appel du 18 juin ont été ajoutées sur la base du monument.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre

Commentaire descriptif : Groupe sculpté monumental en pierre. La base porte les inscriptions suivantes : "La Résistance à Martin Bidouré" (face antérieure) et "Monument élevé par souscription nationale, à la mémoire des victimes du 2 décembre Export PDF 1 1851" (face postérieure).

Technique du décor des immeubles par nature : sculpture

Représentation : femme, coq : symbole républicain ; homme ; livre ; laurier

Précision sur la représentation : L'allégorie de la République soutient d'une main Martin Bidouré, agonisant, et tend l'autre main en signe d'arrêt. Contre son ventre est posé un livre sur lequel est inscrit "DROITS DE L'HOMME / CONSTITUTION". Le jeune homme, effondré, tient un fusil dans sa main droite et un morceau de tissu dans sa main gauche. A l'arrière du groupe sculpté sont représentés un coq et des branches de laurier.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

Monument aux morts de la guerre de 1914-1918



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83001801

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ;
(c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2015

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : monument aux morts

Appellation et titre : de la guerre de 1914-1918

Titre courant : monument aux morts de la guerre de 1914-1918

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Victor-Hugo (place)

Référence cadastrale : 2014 B non cadastré ; domaine public

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896499 ; 3146364

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1923

Justification de la datation : datation par travaux historiques

Auteur(s) : Récubert Jules (sculpteur)

Justification de l'attribution : signature

Commentaire historique : Le monument aux morts de Barjols est l'oeuvre du sculpteur barjolais Jules Récubert. Il a été érigé par souscription publique, à laquelle ont participé de très nombreux Barjolais ainsi que les coopératives la Fourmi et la Barjolaïse, la société de secours mutuels la Fraternelle, les cercles Georges Clémenceau et de la Concorde Républicaine, le syndicat des Travailleurs et Industriels et la coopérative vinicole de Pontevès. Le choix de l'emplacement s'est fait par référendum, par le biais d'un questionnaire intégré au bulletin de souscription. Une maquette du monument a été exposée dans la vitrine du magasin Balmet. Le devis daté du 31 janvier 1923 s'élève à la somme de 21 913 francs, auxquels s'ajoutent 3 087 francs destinés à l'aménagement de la place.

La commune participe au financement du projet à hauteur de 10 000 francs et Jules Récubert prend à sa charge les transports, la pose et l'exécution de la sculpture. Ce dernier revient alors de quatre années au front, au cours desquelles il a eu l'occasion de croquer de nombreux Poilus. Son expérience des tranchées lui a permis d'en dresser un tableau vivant, dans lequel les Barjolais ont longtemps reconnu les portraits de certains de leurs disparus. Le vers gravé sur la base "Pauvres martyrs obscurs, humbles héros d'une heure, je vous salue et je vous pleure" est tiré de l'opéra "Patrie" écrit par le compositeur Emile Paradilhe en 1886. Le projet est approuvé par le conseil municipal le 15 mars 1923.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre

Commentaire descriptif : Le monument comporte deux bas-reliefs en pierre encadrant une fontaine. Au centre, l'eau coule dans une vasque puis se déverse dans un bassin. La fontaine prend place au sein d'une composition architecturale composée de deux pilastres portant les dates 1914 et 1918, d'un entablement sur lequel est inscrit : "A NOS MARTYRS" et d'un fronton. Les noms des Barjolais morts pour la France sont gravés sur le soubassement. . Technique du décor des immeubles par nature : sculpture Représentation : soldat ; scène profane ; fronton ; pilastre Précision sur la représentation : A gauche du monument, le bas-relief représente les soldats partant au combat, enjoués et confiants. Le bas-relief opposé dépeint leur Export PDF 1 retour, et les visages marqués par les années de guerre. Au centre, deux pilastres soutiennent un entablement surmonté d'un fronton.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Le monument aux morts de Barjols est l'oeuvre du sculpteur barjolais Jules Récubert. Il a été érigé par souscription publique. Le choix de l'emplacement s'est fait par référendum, par le biais d'un questionnaire intégré au bulletin de souscription. Jules Récubert a pris à sa charge les transports, la pose et l'exécution de la sculpture. Ce dernier revient alors de quatre années au front, au cours desquelles il a eu l'occasion de croquer de nombreux Poilus. Son expérience des tranchées lui a permis d'en dresser un tableau vivant, dans lequel les Barjolais ont longtemps reconnu les portraits de certains de leurs disparus. A gauche du monument, le bas-relief représente les soldats partant au combat, enjoués et confiants. Le bas-relief opposé dépeint leur retour, et les visages marqués par les années de guerre.

Sources : Les archives modernes de la commune de Barjols sont conservées aux Archives Départementales du Var (E dépôt 1, commune de Barjols). Le dossier 1M14 se rapporte à l'érection du monument aux morts (lettre de la Veuve Serigny léguant les économies que son mari avait à la Caisse d'Épargne pour le monument aux morts / bulletin de souscription pour le monument aux morts avec référendum / liste des souscripteurs / lettre du cercle Georges Clémenceau / 8e liste de souscriptions / photographies de la maquette / devis estimatif et descriptif, 31 janvier 1923 / lettre de J. Récubert à la mairie, 31 janvier 1923 / demande de subvention à l'Etat, 12 mars 1923 / devis estimatif des travaux d'aménagement de la place / délibération du conseil municipal du 15 mars 1923 / plan, Recubert / avis de la commission artistique départementale, 1er mai 1923).

Bibliographie : CHOUARD Alain, L'histoire des 500 plus beaux monuments aux morts de France, collection Les 500 plus beaux, Clermont-Ferrand, Editions Christine Bonneton, 2014, p. 214 ; MATTONE-VASTEL S., MEISSONNIER G., L'art et la mémoire de 1914-1918 dans le Var, Toulon : Commission départementale de l'information historique pour la paix, 1998, p.92 ; PIERREFEU Odile de, REYNIER Françoise, La mémoire et les morts. Monuments sculptés de la Grande Guerre en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lyon, Fage Editions, p. 75, 122, 173, 179.

Immeuble, puis école de garçons



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83002039

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ;
(c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : immeuble

Destinations successives et actuelle : école de garçons

Titre courant : immeuble, puis école de garçons

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Anatole France (allées) 10

Référence cadastrale : 2016 B 973

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896241 ; 3146403

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 19e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : Ce quartier de Barjols s'est développé au milieu du 19e siècle. Deux immeubles ont été achetés par la commune dans les années 1870 pour l'installation de l'école de garçons (l'école de filles a été aménagée à la même époque dans un bâtiment voisin, au numéro 24 de la place de la Rouguière). Les dessins du projet ont été dressés le 25 juillet 1878. Les travaux ont permis la réunion, l'agrandissement et l'unification des deux bâtiments. La façade sur la place de la Rouguière a été complètement modifiée. De nombreuses fenêtres ont été percées sur les façades est et ouest. Une extension au nord a permis l'aménagement d'un escalier desservant les étages. Un préau et des privés ont été construits dans la cour, à l'arrière du bâtiment. L'école a déménagé dans la seconde moitié du 20e siècle.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; moellon ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 1 étage carré ; étage de comble

Parti d'élévation extérieure : élévation à travées

Type de la couverture : toit à longs pans

Emplacement, forme et structure de l'escalier : escalier intérieur : escalier tournant à retours

Commentaire descriptif : L'édifice est traversant. L'élévation principale, rythmée par sept travées, est couronnée par une corniche. Les larges baies du rez-de-chaussée étaient destinées à l'éclairage des classes. La porte centrale permettait d'accéder au couloir de distribution des classes (le mur gauche du couloir séparait autrefois les deux immeubles). La porte latérale donnait accès à l'escalier desservant les logements des instituteurs aux étages.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Ce quartier de Barjols s'est développé au milieu du 19e siècle. Deux immeubles ont été achetés par la commune dans les années 1870 pour l'installation de l'école de garçons (l'école de filles a été aménagée à la même époque dans un bâtiment voisin, au numéro 24 de la place de la Rouguière). Les dessins du projet ont été dressés le 25 juillet 1878. Les travaux ont permis la réunion, l'agrandissement et l'unification des deux bâtiments. Un préau et des privés ont été construits dans la cour, à l'arrière du bâtiment. Les larges baies du rez-de-chaussée éclairaient les classes. Elles étaient distribuées par un couloir auquel on accédait depuis la porte centrale. La porte latérale donnait accès à l'escalier desservant les logements des instituteurs aux étages. L'école a déménagé dans la seconde moitié du 20e siècle.

Sources : Les dessins du projet d'installation de l'école de garçons, datés de 1878, sont conservés aux Archives Départementales du Var (2Op12/2).

Immeuble, puis école de filles



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83002040

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : immeuble

Destinations successives et actuelle : école de filles

Titre courant : immeuble, puis école de filles

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume Adresse : Anatole France (allées) 24

Référence cadastrale : 2016 B 964

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896266 ; 3146346

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 19e siècle

Auteur(s) : maître d'œuvre inconnu

Commentaire historique : Ce quartier de Barjols s'est développé au milieu du 19e siècle. L'immeuble appartient en 1878 à Marcel Payan, fabricant tanneur. La municipalité y installe l'école de filles à la fin des années 1870 (l'école de garçons est aménagée à la même époque dans un bâtiment voisin, au numéro 10 place de la Rouguière). Les dessins des deux projets sont dressés le 25 juillet 1878.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : pierre ; moellon ; enduit

Matériau de la couverture : tuile

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 3 étages carrés ; comble à surcroît

Parti d'élévation extérieure : élévation à travées

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : L'édifice est traversant. L'élévation principale est rythmée par trois travées. La porte d'entrée de l'immeuble ouvrait sur un vestibule distribuant deux classes au rez-de-chaussée. Des salles de classe supplémentaires étaient prévues au 1er étage. Un premier logement de fonction était aménagé au 2e étage, un second au 3e étage et dans le comble à surcroît, ouvert sur une

terrasse. La façade postérieure de l'immeuble donne sur un jardin dans lequel avaient été aménagés des privés et une fontaine. Un hangar (aujourd'hui disparu) avait été transformé en préau couvert à l'extrémité ouest de la parcelle.

STATUT JURIDIQUE

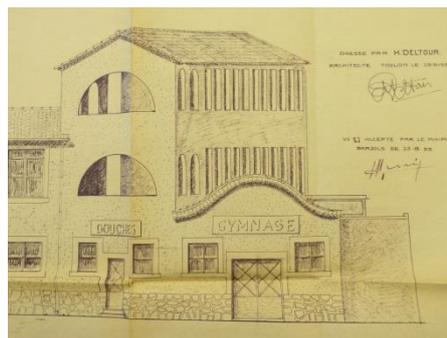
Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Ce quartier de Barjols s'est développé au milieu du 19e siècle. L'immeuble appartient en 1878 à Marcel Payan, fabricant tanneur. La municipalité y installe l'école de filles à la fin des années 1870 (l'école de garçons est aménagée à la même époque dans un bâtiment voisin, au numéro 10 place de la Rouguière). Les dessins des deux projets sont dressés le 25 juillet 1878. La porte d'entrée de l'immeuble ouvrait sur un vestibule distribuant deux classes au rez-de-chaussée. Des salles de classe supplémentaires étaient prévues au 1er étage. Un premier logement de fonction était aménagé au 2e étage, un second au 3e étage et dans le comble à surcroît, ouvert sur une terrasse. La cour, le préau et les privés étaient aménagés dans le jardin à l'arrière du bâtiment.

Sources : Les dessins du projet d'installation de l'école de filles, datés de 1878, sont conservés aux Archives Départementales du Var (2Op12/2).

Groupe scolaire (non réalisé)



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83002041

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : groupe scolaire

Titre courant : groupe scolaire

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Anatole France (allées)

Référence cadastrale : 2016 B 974

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896236 ; 3146427

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 2e quart 20e siècle

Datation en années : 1936

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Deltour Henri (architecte)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : En 1933, l'inspection des écoles de filles et de garçons fait état de leur vétusté. Le conseil municipal décide la construction d'un groupe scolaire et confie le projet à l'architecte Henri Deltour. Les premiers dessins sont réalisés en 1936. Le comité départemental des bâtiments scolaires et l'inspecteur d'Académie émettent un avis négatif sur le projet présenté, motivé notamment par des coûts trop élevés et la présence d'un internat. La commune est incitée à construire en priorité une école de filles, jugée plus urgente. Henri Deltour dresse un nouveau projet en 1938. Le futur édifice doit être implanté sur le terrain jouxtant l'école de garçons, place de la Rouguière. L'architecte prévoit la possibilité de créer un groupe scolaire ultérieurement en construisant de nouveaux corps de bâtiment pour l'école de garçons. Des réserves sont à nouveau

20

émises, incriminant cette fois l'emplacement choisi. L'imminence de la guerre porte un coût d'arrêt au projet, qui ne sera finalement pas réalisé.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : béton ; moellon ; enduit

Vaisseau et étage : rez-de-chaussée ; 2 étages carrés

Type de la couverture : toit à longs pans ; terrasse

Commentaire descriptif : Le projet d'école de filles de 1938 est implanté sur la place de la Rouguière, à côté de l'ancienne école de garçons. L'architecte dessine une façade de style provençal pour s'intégrer au bâti villageois. L'entrée de l'école se fait par un porche central conduisant à la cour de l'école qui dessert tous les espaces dédiés aux élèves (classes, gymnase, cantine scolaire...). Le rez-de-chaussée du bâtiment principal est percé par un porche central et comprend salle d'attente, cabinet médical, cuisine et cantine scolaire à gauche, bureau de la directrice, chaufferie et salle de douches à droite. Ces dernières sont accessibles depuis le préau, le gymnase et la place de la Rouguière, pour permettre leur ouverture aux villageois en dehors des temps scolaires. Le 1er étage est occupé par le logement de la directrice et la salle de travaux manuels (enseignement ménager, coupe couture). Le rez-de-chaussée de l'aile perpendiculaire est ouvert pour former le préau, les deux étages accueillent les classes. Le troisième corps de bâtiment, accolé au précédent, est le gymnase.

Etat de conservation : œuvre non réalisée

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Les projets de groupe scolaire et d'école de filles des années 1930 sont conservés aux Archives Départementales du Var (2Op12/2).

Ecole de filles, actuellement école maternelle Pierre Perret



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IA83002042

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : école

Genre du destinataire : de filles

Destinations successives et actuelle : école maternelle Pierre Perret

Titre courant : école de filles, actuellement école maternelle Pierre Perret

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Draguignan (route de)

Référence cadastrale : 2016 B 120

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896613 ; 3146676

Milieu d'implantation : en village

HISTORIQUE

Siècle : 3e quart 20e siècle

Datation en années : 1954

Justification de la datation : datation par source

Auteur(s) : Barla Barthy (architecte) ; Laugero (entrepreneur)

Justification de l'attribution : attribution par source

Commentaire historique : Le conseil municipal de Barjols décide après-guerre de relancer le projet de construction d'une école de filles, abandonné avant le conflit. En mai 1950, l'architecte Barthy Barla est chargé de reprendre les plans dressés dans les années 1930 par Henri Deltour, en les adaptant aux dernières instructions ministérielles. Les premiers dessins présentés ne conviennent pas aux services académiques, qui estiment que l'emplacement place de la Rouguière n'est pas adapté à une construction scolaire. Un nouveau terrain est choisi en 1950 au lieu-dit Pré de foire. Les plans et devis du futur édifice sont dressés le 20 février 1954 par l'architecte Barthy Barla. Les

travaux commencent quelques mois plus tard. Ils sont réalisés par l'entreprise de maçonnerie Laugero. L'aile sud du bâtiment a été transformée pour l'aménagement de classes supplémentaires.

DESCRIPTION

Matériau du gros-œuvre et mise en œuvre : béton ; enduit

Vaisseau et étage : en rez-de-chaussée

Type de la couverture : toit à longs pans

Commentaire descriptif : L'édifice est en rez-de-chaussée et présente un plan en L. Il est construit en ossature béton armé et remplissage en aggloméré creux. Les classes sont distribuées par un couloir servant également de vestiaires. Le logement de la directrice est installé dans un bâtiment indépendant, construit au nord de la parcelle.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Les projets de Barthy Barla et les tableaux récapitulatifs des dépenses sont conservés aux Archives Départementales du Var (2Op12/2).

Buste de la République ou Marianne



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002244

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c)

Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : buste

Titre iconographique : de la République

Appellation et titre : Marianne

Titre courant : buste de la République ou Marianne

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Capitaine Vincens (place)

Edifice de conservation : hôtel de ville

Numéro de notice de l'édifice : IA83002038

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896510 ; 3146294

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'oeuvre dans l'édifice : salle du conseil

HISTORIQUE

Siècle : 4e quart 19e siècle

Auteur(s) : Doriot Théodore (sculpteur)

Commentaire historique : Cette allégorie de la République a été réalisée d'après la seconde version du buste de Théodore Doriot, datée de 1879 (la première, créée en 1871, était coiffée d'une couronne étoilée). Les deux modèles ont été largement diffusés dans les mairies françaises. L'exemplaire de Barjols a la particularité d'être gainé de cuir, en référence aux tanneries qui firent la renommée de la commune.

DESCRIPTION

Catégorie technique : sculpture

Structure et typologie : revers sculpté ; intérieur creux

Matériaux et techniques : plâtre : moulé ; cuir : marouflé

Commentaire descriptif : Buste en plâtre sur socle rectangulaire, gainé de cuir..

Représentation : allégorie : République, femme, en buste, attribut : armure, bonnet phrygien, faisceau de licteur

Précision sur la représentation : Marianne est représentée en buste. Elle est vêtue d'une armure recouverte à moitié par une toge drapée, elle est parée d'un collier de médailles frappées au nom des institutions symboliques de la République. Elle est coiffée du bonnet phrygien. Une balance et un faisceau de licteur, emblèmes de la justice et du pouvoir exécutif, sont gravés sur le socle entre les lettres RF.

Inscriptions : marque d'auteur (en creux, sur l'oeuvre) ; inscription concernant l'iconographie (en creux, sur l'oeuvre)

Précisions sur les inscriptions : marque d'auteur : AM Barjols, sur le socle ; devise : PATRIE ET LIBERTE, sur le col ; inscription concernant l'iconographie : Agriculture, Commerce, Beaux-Arts, Instruction, Justice, Science, Marine, Industrie ; inscription concernant l'iconographie : RF, sur le socle.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété de la commune

CHAMPS SPECIFIQUES

Résumé : Cette allégorie de la République a été réalisée d'après la seconde version du buste de Théodore Doriot, datée de 1879 (la première, créée en 1871, était coiffée d'une couronne étoilée). Les deux modèles ont été largement diffusés dans les mairies françaises. L'exemplaire de Barjols a la particularité d'être gainé de cuir, en référence aux tanneries qui firent la renommée de la commune. Marianne est représentée en buste. Elle est vêtue d'une armure recouverte à moitié par une toge drapée, elle est parée d'un collier de médailles frappées au nom des institutions symboliques de la République. Elle est coiffée du bonnet phrygien. Une balance et un faisceau de licteur, emblèmes de la justice et du pouvoir exécutif, sont gravés sur le socle entre les lettres RF.

Drapeau : cercle de l'Avenir de Barjols



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002245

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2014] ; (c) Pays de la Provence Verte [2014]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : drapeau

Titre iconographique : cercle de l'Avenir de Barjols

Titre courant : drapeau : cercle de l'Avenir de Barjols

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Grisolle (boulevard) 32 ; Rouguière (place de la)

Edifice de conservation : maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir

Numéro de notice de l'édifice : IA83001725

Zone Lambert ou autres : Lambert 3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896320 ; 3146424

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'oeuvre dans l'édifice : sous-sol

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Commentaire historique : Drapeau du cercle de l'Avenir de Barjols, fondé en 1871. Au début du 20e siècle, le cercle est radical-socialiste et se rebaptise quelques années "cercle Georges Clémenceau". L'inscription "GEORGES CLEMENCEAU" est remplacée par "de l'AVENIR" en 1924. La modification a été réalisée par l'entreprise de décorations françaises et étrangères La maison Beynet à Marseille.

DESCRIPTION

Catégorie technique : tissu

Structure et typologie : rectangulaire horizontal

Matériaux et techniques : textile (en 3 lés, bleu, blanc, rouge) : tissé, textile teint, brodé ; fil : métal

Commentaire descriptif : Drapeau tricolore en 3 lés, inscriptions brodées en fil doré et franges en fil métal doré.

Dimensions : h = 96 ; la = 115

Etat de conservation : mauvais état

Précisions sur l'état de conservation : Le tissu a subi de nombreuses altérations (déchirures).

Inscriptions : inscription (brodée, sur l'oeuvre)

Précisions sur les inscriptions : inscription : cercle de l'Avenir Barjols

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété privée

CHAMPS SPECIFIQUES

Sources : Archives du cercle de l'Avenir : facture de la maison Beynet datée du 29 décembre 1924.

Affiche : statuts et règlement du cercle de l'Avenir de Barjols

REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002246

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ; (c) Pays de la Provence Verte [2013]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : affiche

Titre iconographique : statuts et règlement du cercle de l'Avenir de Barjols

Titre courant : affiche : statuts et règlement du cercle de l'Avenir de Barjols

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Grisolle (boulevard) 32 ; Rouguière (place de la)

Edifice de conservation : maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir

Numéro de notice de l'édifice : IA83001725

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896320 ; 3146424

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'œuvre dans l'édifice : rez-de-chaussée, salle principale

HISTORIQUE

Siècle : 1er quart 20e siècle

Datation en années : 1924

Commentaire historique : Les statuts et règlement du cercle de Barjols ont été rédigés le 1er septembre 1924, à l'occasion de la transformation du cercle Georges Clémenceau en cercle de l'Avenir. Ils sont affichés dans le local et précisent que le cercle a été fondé par un groupe amical. Toute personne peut en faire partie sans distinction d'opinion ou de nationalité. L'âge minimum pour être membre actif est de 20 ans. Les dissensions politiques et religieuses sont interdites à l'intérieur du cercle. Les étrangers au cercle doivent être accompagnés d'un membre. Les membres sont responsables des dégâts matériels qu'ils commettent à l'intérieur du cercle comme de ceux commis par les étrangers qui les accompagnent. Les membres doivent être à jour de leur cotisation. Une réunion générale est tenue une fois par mois au cours de laquelle est présentée la situation financière de l'association.

DESCRIPTION

Catégorie technique : imprimerie

Structure et typologie : rectangulaire vertical

Matériaux et techniques : papier (support) : imprimé

Commentaire descriptif : Affiche en papier. Les articles du règlement sont manuscrits.

Dimensions : h = 50 ; la = 34,5

Inscriptions : inscription (manuscrit)

Précisions sur les inscriptions : inscription : Règlement du Cercle / Statuts (8 articles).

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

Jeu de poule



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002247

Date de l'enquête : 2012

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ;
(c) Pays de la Provence Verte [2013]

Date de rédaction de la notice : 2014

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du
Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : jeu de société

Précision sur la dénomination : jeu de poule

Titre courant : jeu de poule

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Grisolle (boulevard) 32 ; Rouguière (place de la)

Edifice de conservation : maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir

Numéro de notice de l'édifice : IA83001725

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896320 ; 3146424

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'oeuvre dans l'édifice : rez-de-chaussée, salle principale

HISTORIQUE

Siècle : 20e siècle

Commentaire historique : Ce tableau permettait de comptabiliser les points lorsque se jouaient les jeux de poule. Ces jeux de carte ou de dés sont parfaitement adaptés à la sociabilité du cercle car ils nécessitent un nombre assez important de joueurs et sont très conviviaux. Il en existe plusieurs types mais tous ont des règles simples et le même enjeu : remporter la poule, c'est à dire l'ensemble des jetons perdus par les autres joueurs au cours de la partie.

DESCRIPTION

Catégorie technique : menuiserie

Structure et typologie : rectangulaire vertical

Matériaux et techniques : bois : peint

Commentaire descriptif : Panneau en bois percé de 493 trous numérotés

verticalement de 1 à 29 sur 16 colonnes.

Dimensions : h = 79 ; la = 56,5

Inscriptions : inscription

Précisions sur les inscriptions : inscription : numéros

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

Affiche : liste des membres du cercle de l'Avenir de Barjols



REFERENCES DOCUMENTAIRES

N° de notice : IM83002248

Date de l'enquête : 2014

Copyright : (c) Inventaire général, Région Provence-Alpes-Côte d'Azur [2013] ;
(c) Pays de la Provence Verte [2013]

Date de rédaction de la notice : 2016

Nom des rédacteurs de la notice et du dossier : Zimmermann-Orengo Karyn

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale (patrimoine de la République du
Pays de la Provence Verte)

Type de dossier : dossier individuel

DESIGNATION

Dénomination : affiche

Titre iconographique : liste des membres du cercle de l'Avenir de Barjols

Titre courant : affiche : liste des membres du cercle de l'Avenir de Barjols

LOCALISATION

Région : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département : 83

Commune : Barjols

N° INSEE de la commune : 83012

Aire d'étude : Pays de la Provence Verte

Canton : Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

Adresse : Grisolle (boulevard) 32 ; Rouguière (place de la)

Edifice de conservation : maison, puis cercle, dit cercle de l'Avenir

Numéro de notice de l'édifice : IA83001725

Zone Lambert ou autres : Lambert3

Coordonnées Lambert (ou autres) d'un point : 0896320 ; 3146424

Milieu d'implantation : en village

Localisation de l'œuvre dans l'édifice : sous-sol

HISTORIQUE

Siècle : 20e siècle

Commentaire historique : Cette affiche, autrefois installée dans la salle du cercle, présente la composition du Conseil d'administration. Le tableau en partie inférieure permettait d'afficher la liste des membres de l'association.

DESCRIPTION

Catégorie technique : imprimerie

Structure et typologie : rectangulaire vertical

Matériaux et techniques : papier

Commentaire descriptif : Affiche encadrée avec inscriptions manuscrites (encre noire et rouge). Un tableau encadré d'un galon est punaisé en partie inférieure.

Dimensions : h = 50 ; la = 34,5

Inscriptions : inscription (manuscrit)

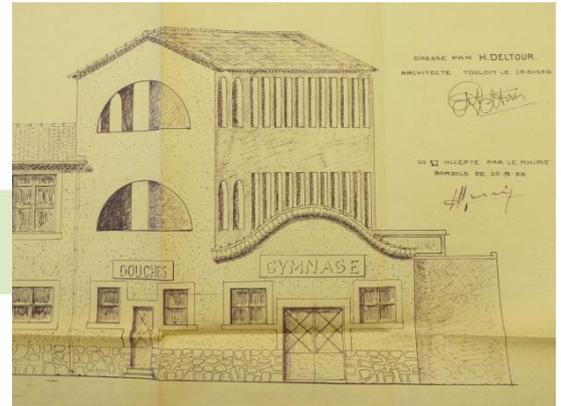
Précisions sur les inscriptions : inscription : composition du conseil d'administration du cercle de l'Avenir.

STATUT JURIDIQUE

Statut de la propriété : propriété d'une association

DOSSIERS DOCUMENTAIRES

GRUPE SCOLAIRE (non réalisé)



HISTORIQUE

1936 : le projet de groupe scolaire d'Henri Deltour

Les écoles de garçons et de filles de Barjols sont installées depuis 1880 place de la Rouguière, respectivement aux numéros 10 et 24 des allées Anatole France. Cinquante ans plus tard, ces installations apparaissent insuffisantes et inadaptées.

En 1933, les bâtiments scolaires sont visités par l'inspecteur primaire sur demande de l'inspecteur d'Académie ; il relève à cette occasion leur état de vétusté. Le conseil municipal décide le 10 juillet 1933 la construction d'un groupe scolaire, « considérant que les écoles de Barjols ne répondent plus aux exigences du progrès moderne : hygiène, lumière et bien-être pour les élèves, deviennent un danger pour la santé de ces derniers [...] et que les locaux sont insuffisants pour contenir tous les élèves qui chaque année sont de plus en plus nombreux ».

L'architecte Henri Deltour est chargé en 1936 de dresser un projet de groupe scolaire comprenant une école maternelle, une école de filles, une école de garçons et cours complémentaire mixte avec internat. L'édifice doit être construit dans une boucle formée par la route nationale n° 554, réunissant les parcelles Bletery, Dany, Roquebrun et Rubaldo (illustration 1).

Opposition des instances supérieures au projet de groupe scolaire

Le comité départemental des bâtiments scolaires émet un avis négatif motivé par la présence de l'internat. Il demande qu'il soit aménagé en dehors du groupe et après parution des instructions relatives à leur organisation. L'inspecteur d'académie juge à son tour qu'il ne peut « donner un avis favorable, sans formuler des réserves sur le fonctionnement d'un internat, dont la question risque d'être préjudiciable au budget communal », tout en comprenant « le désir légitime de la municipalité de vouloir donner à son établissement scolaire la prospérité désirable ».

Le préfet du Var informe la commune que ce projet ne pourra pas être subventionné sur l'exercice 1938, il incite donc le conseil municipal à faire construire en priorité une école de filles, celle-ci étant dans un état d'insalubrité alarmant selon le rapport de l'inspecteur d'académie. Cette construction est d'autant plus rendue urgente que le nombre d'élèves croît du fait de l'augmentation de la population liée à l'industrie florissante de la tannerie - le rapport dressé par l'inspecteur primaire en 1938 indique que la ville comprend « trois tanneries importantes occupant cinq cents ouvriers ».

1938 : le projet d'école de filles

Cet avis est suivi et un nouvel emplacement est choisi place de la Rouguière. Le terrain, appartenant à Mlle Mistre, jouxte l'école des garçons (allées Anatole France, n° 10). Le projet est à nouveau dressé par Deltour (illustrations 2 à 10). Il prévoit la possibilité de créer un groupe scolaire ultérieurement en construisant de nouveaux corps de bâtiment pour l'école de garçons tout en conservant l'école actuelle dans l'axe. Il comporte également la construction de douches accessibles à la population certains jours. Les plans et devis, dressés en quinze jours, sont approuvés par le conseil municipal le 28 septembre 1938.

La commission chargée d'examiner les avant-projets de construction scolaire émet cette fois des réserves sur le choix du terrain de Mlle Mistre. Dans un courrier de réponse au préfet, le maire de la commune accuse l'architecte départemental d'influer en défaveur de Barjols, ce dernier n'ayant pas été choisi pour dresser les plans de l'école. Il affirme ainsi ne pas avoir été étonné « connaissant par avance la cabale qui s'élève devant tous les projets de construction scolaire présentés par la ville de Barjols ». Dans ce même courrier, il explique le refus de Mlle Mistre de vendre son terrain : « Cette école sera une école laïque (qu'elle n'aime pas) qui remplacera ce qui était autrefois un pensionnat religieux : nous savons aussi que de nombreuses démarches sont effectuées par tous les ennemis de l'Ecole LAIQUE afin que ce projet n'aboutisse pas sur ce terrain. « AILLEURS, dit-on ; mais pas là !!! ».

L'administration des domaines, dans son rapport du 19 juin 1939, conclut cependant que l'emplacement du quartier des conquêtes doit être préféré à celui de Mlle Mistre (illustration 11).

Abandon du projet

L'imminence d'une nouvelle guerre porte un coût d'arrêt au projet. L'architecte écrit au Préfet le 26 septembre 1938 pour demander à ce que soit pris l'arrêté autorisant la commune de Barjols à emprunter la somme destinée au paiement de ses honoraires : « Je me permets d'insister de la manière la plus pressante afin que soit pris par vous l'arrêté autorisant l'emprunt de la somme que me doit Barjols. Je me trouve dans une situation tout à fait tragique, et je ne sais ce que je ferais si une guerre éclatait, je me retrouverais complètement démuné, et pourtant je suis ancien combattant grand mutilé de guerre Gueule cassée. »

Le projet est à nouveau évoqué en 1942 : le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse écrit au Préfet pour que ce dernier demande à la commune de réétudier cette affaire en tenant compte d'observations faites sur

les bains-douches, le terrain et la somme beaucoup trop élevée du devis. Il reste une nouvelle fois sans suite.

DESCRIPTION

Le projet d'école de filles de 1938 est implanté sur la place de la Rouguière, à côté de l'ancienne école de garçons. L'architecte dessine une « façade de style nettement provençal, sans aucune recherche », pour s'intégrer au bâti villageois. L'édifice comprend trois corps de bâtiments distribués en L. L'entrée de l'école se fait par un porche central conduisant à la cour de l'école desservant tous les espaces dédiés aux élèves (classes, gymnase, cantine scolaire...). Une partie couverte forme un préau de 372 m² avec bancs et lavabos.

Le premier corps de bâtiment est parallèle à la place de la Rouguière. Le rez-de-chaussée se compose d'un porche au centre, salle d'attente, cabinet médical, cuisine et cantine scolaire à gauche, bureau de la directrice, chaufferie et salle de douches à droite. Ces dernières sont accessibles depuis le préau, le gymnase et la place de la Rouguière, pour permettre leur ouverture aux villageois en dehors des temps scolaires. Le 1^{er} étage est occupé par le logement de la directrice et la salle de travaux manuels (enseignement ménager, coupe couture).

Le deuxième corps de bâtiment est formé par une aile en retour, perpendiculaire à la place de la Rouguière. Le rez-de-chaussée est ouvert pour former le préau, les deux étages sont prévus pour les classes.

Le troisième corps de bâtiment, accolé au précédent, accueille le gymnase. Il bénéficie d'un éclairage zénithal grâce à un lanterneau.

ILLUSTRATIONS

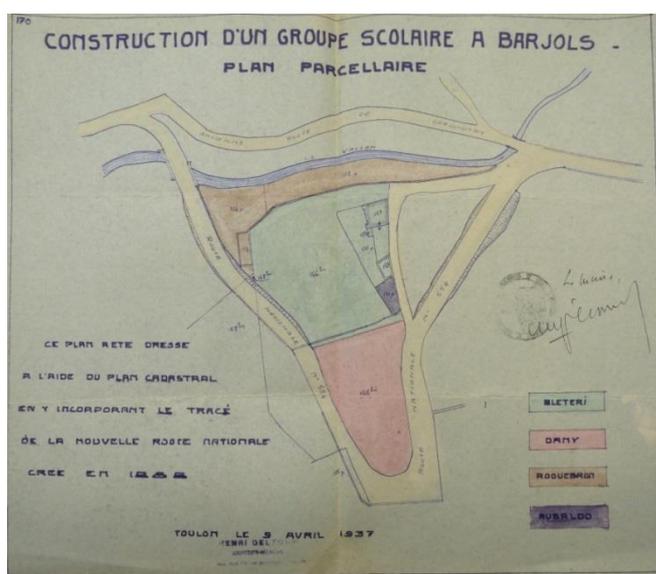


Illustration 1. Construction d'un groupe scolaire à Barjols, plan parcellaire, Henri Deltour (architecte).

Papier, encre et aquarelle, 9 avril 1937.

Archives Départementales du Var, 2 Op12/2.

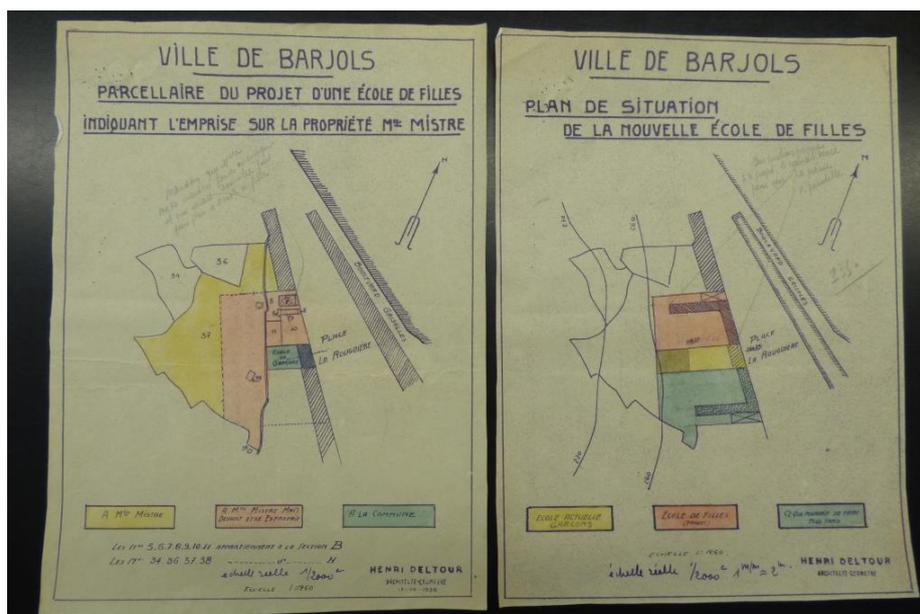


Illustration 2. Parcellaire et plan de situation du projet d'une école de filles sur la propriété Mistre, Henri Deltour (architecte).

Papier, encre et aquarelle, 17 octobre 1938.
Archives Départementales du Var, Op12/2.



Illustration 3. Construction d'une école de filles, plan d'alignement, Henri Deltour (architecte).

Papier, encre et aquarelle, 20 septembre 1938.
Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

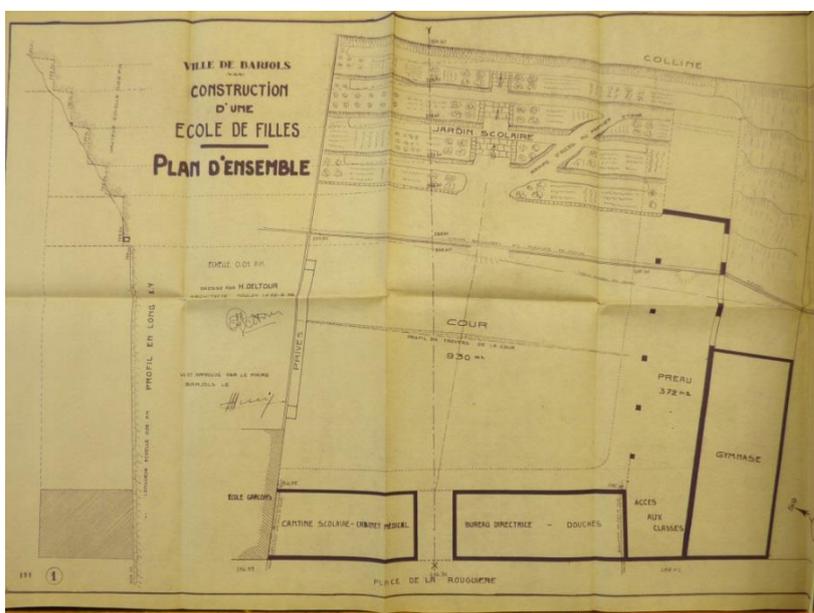


Illustration 4. Construction d'une école de filles, plan d'ensemble, Henri Deltour (architecte).

Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938.
Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

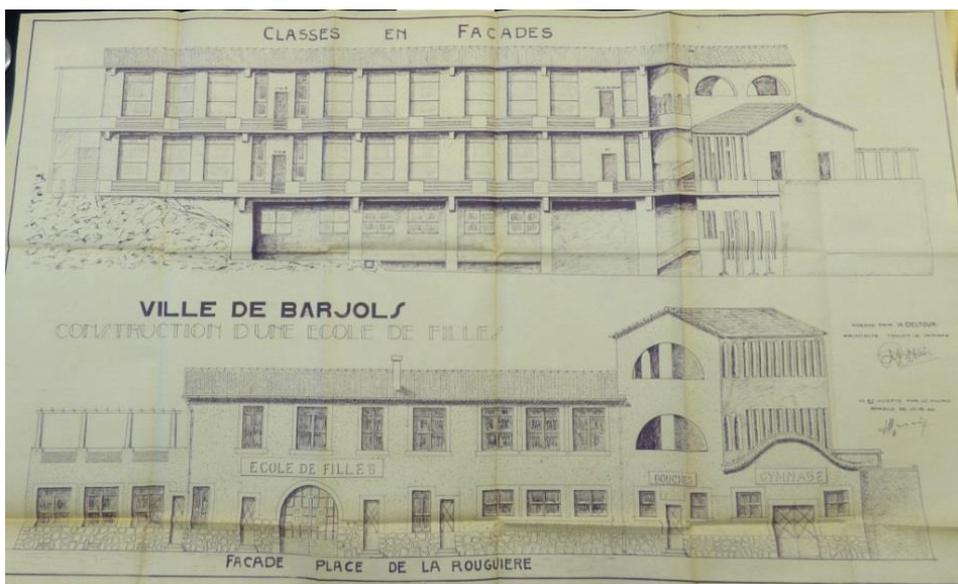


Illustration 5. Construction d'une école de filles, classes en façades et façade place de la Rouguière, Henri Deltour (architecte).
Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938.
Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

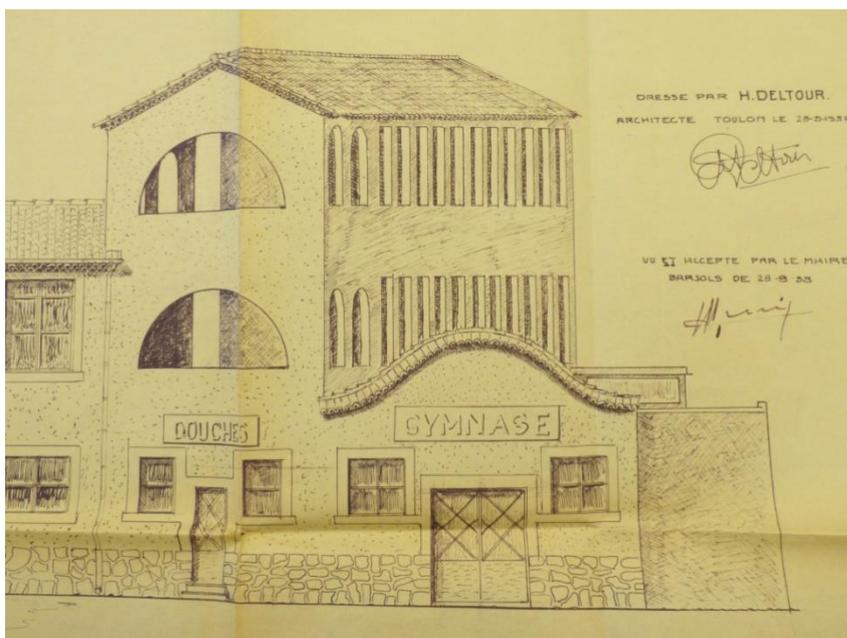


Illustration 6. Construction d'une école de filles, façade place de la Rouguière, détail, Henri Deltour (architecte).
Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938.
Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

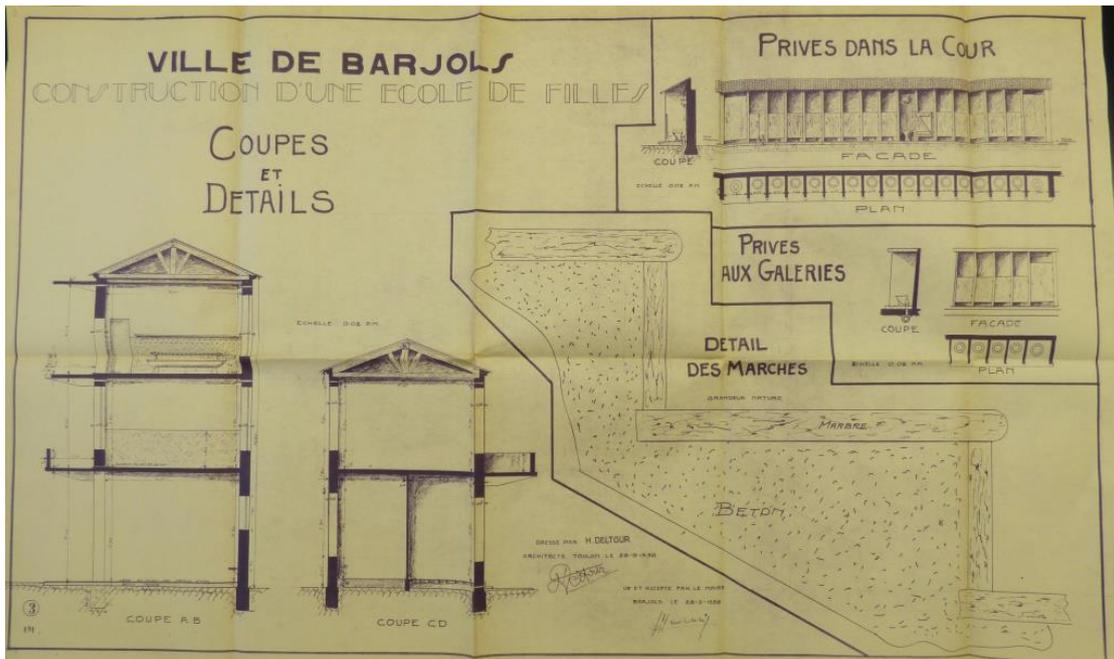


Illustration 7. Construction d'une école de filles, coupes et détails, Henri Deltour (architecte). Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938. Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

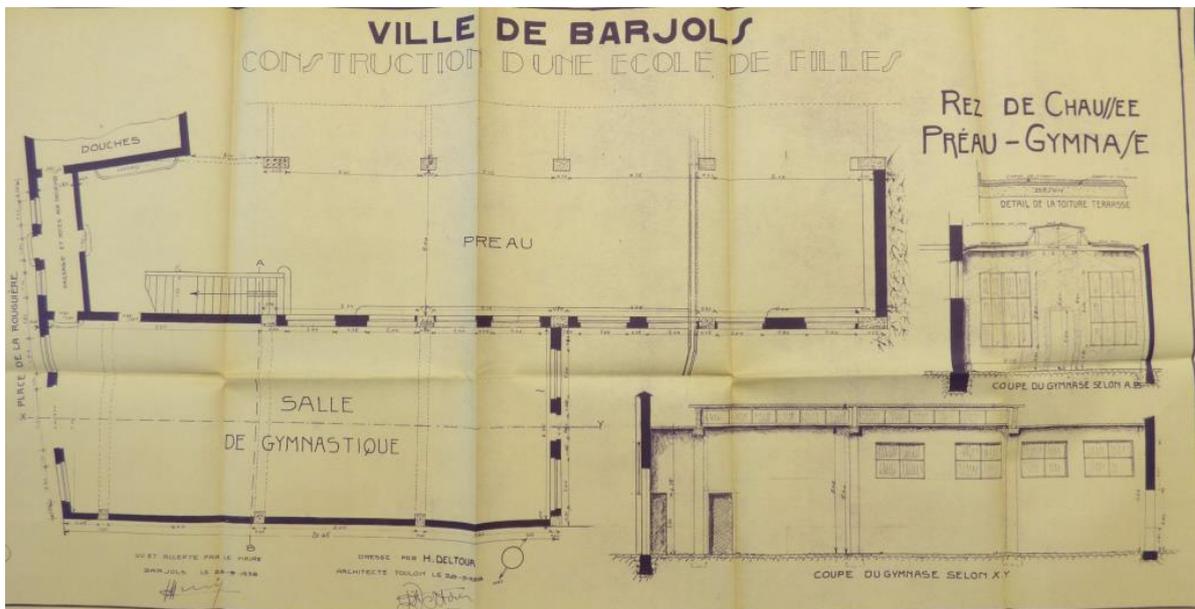


Illustration 8. Construction d'une école de filles, rez-de-chaussée, préau - gymnase, Henri Deltour (architecte). Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938. Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

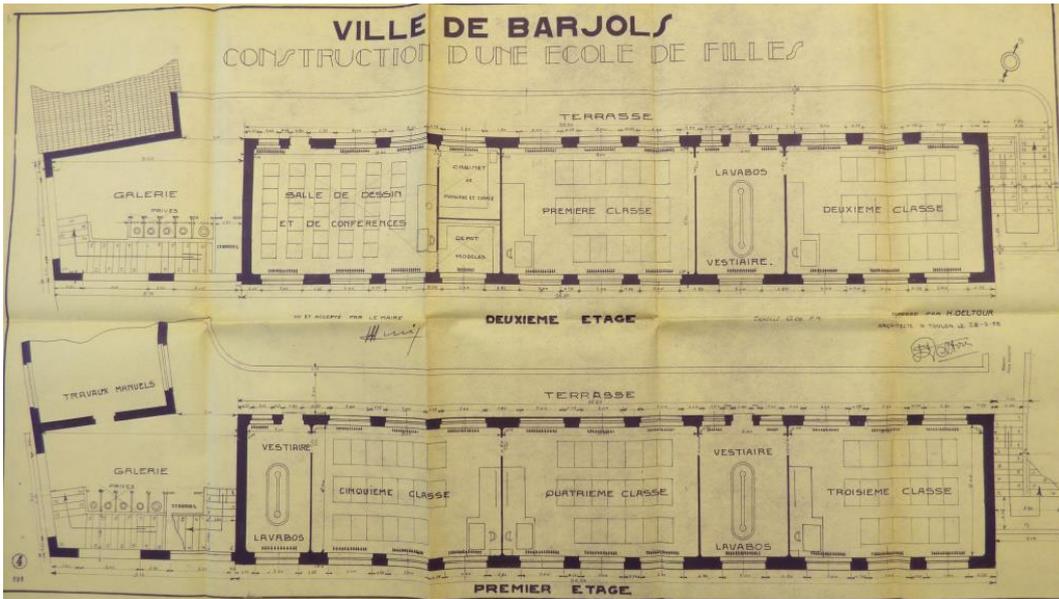


Illustration 9. Construction d'une école de filles, premier et deuxième étage, Henri Deltour (architecte).

Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938.

Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

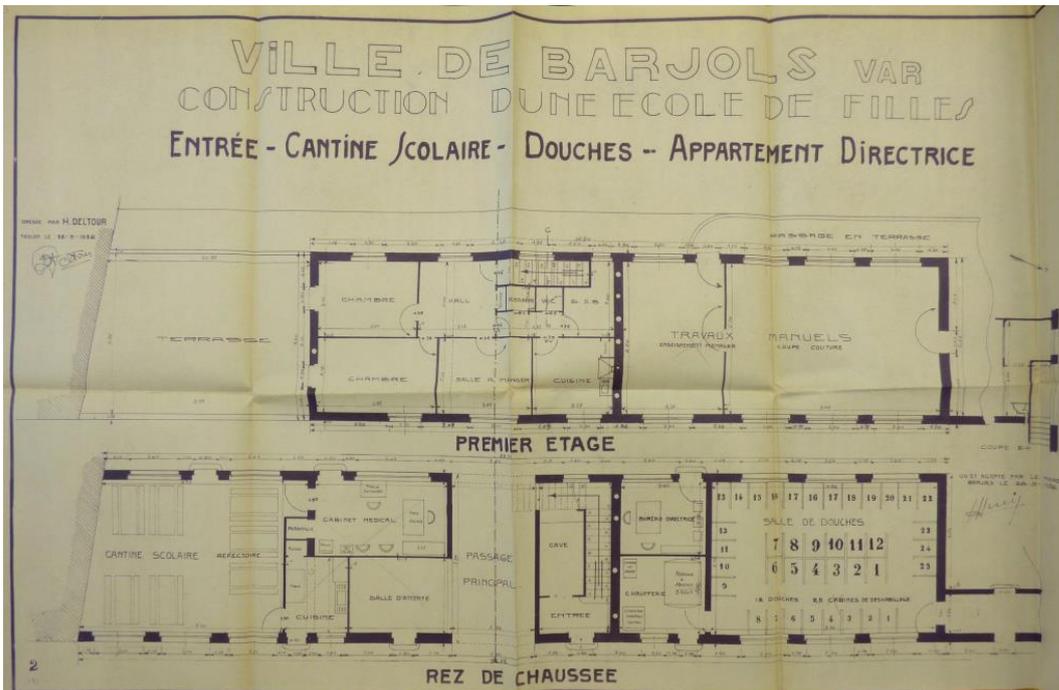


Illustration 10. Construction d'une école de filles, entrée, cantine scolaire, douches, appartement de la directrice, Henri Deltour (architecte).

Papier, dessin à l'encre, 28 septembre 1938.

Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

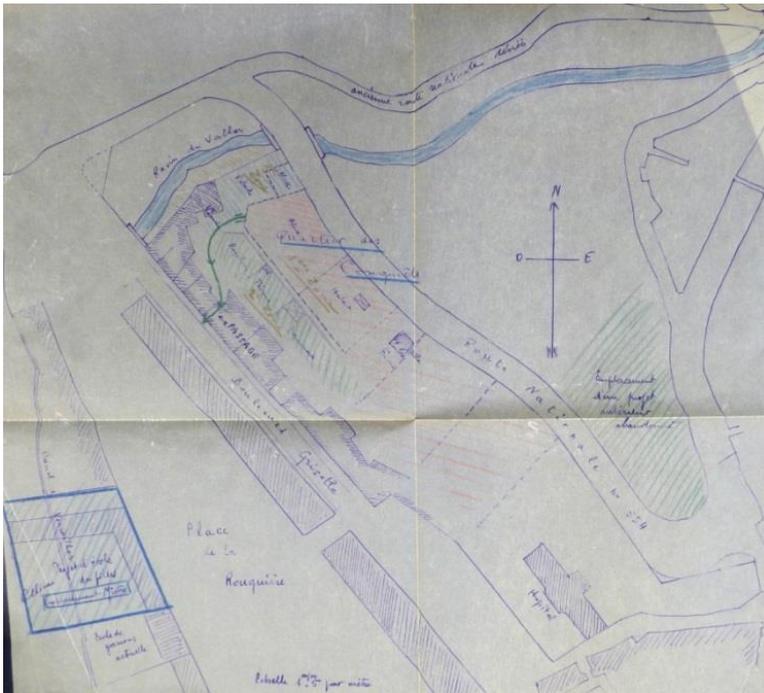


Illustration 11. Construction d'une école de filles, nouvel emplacement quartier des Conquêtes.

Papier, dessin à l'encre et pastels, 1939.

Archives Départementales du Var, 2 Op 12/2.

SOURCES

Archives départementales du Var

- 2 Op 12 article 2

Les Archives Départementales du Var conservent sous la cote 2Op12/2 un dossier comportant diverses pièces relatives au projet de groupe scolaire et d'école de filles :

- Délibération du conseil municipal du 10 juillet 1933, construction d'un groupe scolaire.
- Comité mixte départemental des constructions scolaires de l'enseignement primaire, projet de groupe scolaire, Projet de construction d'un groupe scolaire à Barjols.
- Lettre de l'Inspecteur d'Académie au Préfet, 15 décembre 1936.
- Plan parcellaire des terrains à acquérir pour la construction d'un groupe scolaire, le 9 avril 1937.
- Procès-verbal estimatif des locaux actuels de l'école de garçons, 10 juillet 1937.
- Lettre de l'architecte pour le paiement de ses honoraires, 18 janvier 1938.
- Délibération du conseil municipal, abandon du projet de groupe scolaire et décision de construire une école de filles, 1^{er} juillet 1938.
- Rapport de l'architecte Henri Deltour sur le projet d'école de filles, 28 septembre 1938.
- Plans, dessins et coupes du projet d'école de filles, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

- Délibération du conseil municipal du 28 septembre 1938, approbation des plans et devis de la construction d'une école de filles.
- Tableau de renseignements de l'inspecteur primaire, 28 septembre 1938.
- Lettre de l'architecte pour le paiement de ses honoraires, 26 septembre 1938.
- Lettre de Mlle Mistre au Préfet, 18 octobre 1938.
- Lettre du maire de Barjols au Préfet, 22 février 1939 au sujet de la commission des bâtiments scolaires.
- Commission des bâtiments scolaires, séance du 14 janvier 1939.
- Rapport de l'administration des domaines sur le choix de l'emplacement, 19 juin 1939.
- Plan des deux emplacements.
- Lettre du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse au Préfet, 20 janvier 1942.

Archives Départementales du Var

A. 2 Op 12

- Article 2

Acquisitions de maisons pour école

Projet d'installation d'une école de filles dans un local appartenant à M. Payan Marcel fabricant tanneur et que la commune se propose d'acquérir, 1878, 64 x 34,5 cm.

Projet d'installation d'une école de filles dans un local appartenant à M. Payan Marcel fabricant tanneur et que la commune se propose d'acquérir, façade principale et coupe verticale, 1878, 44 x 31,5 cm.

Transformation de deux bâtiments acquis par la commune en une maison d'école pour les garçons, coupe longitudinale et élévation postérieure, 1878, 49 x 31,5 cm.

Transformation de deux bâtiments acquis par la commune en une maison d'école pour les garçons, plans du 1^{er} et du 2^e étage, 50,5 x 31,5 cm, 1878

Transformation de deux bâtiments acquis par la commune en une maison d'école pour les garçons, plan du rez-de-chaussée, 1878, 47,5 x 30 cm.

Transformation de deux bâtiments acquis par la commune en une maison d'école pour les garçons, façade principale du nouveau bâtiment, 1878, 36 x 30 cm.

Voir procès-verbal estimatif des locaux actuels de l'école de garçons, 10 juillet 1937 (2^e chemise).

Construction d'une école de filles 1933-1938

Ecole de filles, rapport de l'architecte Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Plan d'ensemble, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Plan de situation, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Façades, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Classes, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Préau et gymnase, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Coupes, détails privés, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Entrée cantine scolaire, douches, appartements, Henri Deltour, 28 septembre 1938.

Délibération du conseil municipal du 28 septembre 1938, approbation des plans et devis de la construction d'une école de filles.

Tableau de renseignements de l'inspecteur primaire, 28 septembre 1938.

Lettre de l'architecte pour le paiement de ses honoraires, 26 septembre 1938
« Je me permets d'insister de la manière la plus pressante afin que soit pris par vous l'arrêté autorisant l'emprunt de la somme que me doit Barjols. Je me trouve dans une situation tout à fait tragique, et je ne sais ce que je ferais si une guerre éclatait, je me retrouverais complètement démuné, et pourtant je suis ancien combattant grand mutilé de guerre Gueule cassée. »

Lettre de l'architecte pour le paiement de ses honoraires, 18 janvier 1938

Lettre du maire de Barjols au Préfet, 22 février 1939 au sujet de la commission des bâtiments scolaires.

Commission des bâtiments scolaires, séance du 14 janvier 1939.

Lettre de Mlle Mistre au Préfet, 18 octobre 1938.

Délibération du CM, abandon du projet de groupe scolaire et décision de construire une école de filles, 1^{er} juillet 1938.

Plan parcellaire des terrains à acquérir pour la construction d'un groupe scolaire, le 9 avril 1937.

Comité mixte départemental des constructions scolaires de l'enseignement primaire, projet de groupe scolaire, Projet de construction d'un groupe scolaire à Barjols

Lettre de l'Inspecteur d'Académie au Préfet, 15 décembre 1936, « Je comprends le désir légitime de la municipalité de vouloir donner à son établissement scolaire la prospérité désirable. Mais je ne puis, en ce qui me concerne, donner un avis favorable, sans formuler des réserves sur le fonctionnement d'un internat, dont la question risque d'être préjudiciable au budget communal. »

Délibération du conseil municipal du 10 juillet 1933, construction d'un groupe scolaire.

Lettre du secrétaire d'Etat à l'éducation nationale et à la jeunesse au Préfet, 20 janvier 1942. Demande à la commune d'étudier à nouveau les observations faites.

Procès-verbal estimatif des locaux actuels de l'école de garçons, 10 juillet 1937.

Rapport de l'administration des domaines sur le choix de l'emplacement, 19 juin 1939.

Plan des deux emplacements.

Construction d'une école de filles, 1954

Devis estimatif, récapitulation générale, 31 décembre 1953, Barla.

1^{er} état provisoire des travaux au 10 novembre 1954.

Tableau récapitulatif des dépenses.

Procès-verbal de réception provisoire des travaux, 15 septembre 1955.

Procès-verbal de réception définitive des travaux, 30 septembre 1956.

Délibération du conseil municipal, construction d'une école de filles, modification de l'emplacement suite à une note du ministère de l'Education Nationale, 14 décembre 1950.

Lettre de l'inspecteur d'Académie au préfet, 9 mai 1950, au sujet de ses réserves quant à l'emplacement choisi par la municipalité (proche d'une place bruyante et pas de place pour construire par la suite une école de garçons et une école maternelle, dont les locaux actuels sont incommodes).

Besoins scolaires, renseignements démographiques, 16 octobre 1951.

Devis descriptif des travaux, Barla, 28 mai 1954.

Plans de masse et de situation, Barla, février 1954, 27 x 77 cm.

Plans, Barla, février 1954, 53,16 x 95 cm.

Façades, Barla, février 1954, 60 x 96 cm.

Coupes, Barla, février 1954, 27 x 97 cm.

Pavillon de logements, plan, coupe, façade, 51,5 x 104 cm.

Plan d'ensemble et de situation, Barla, mai 1952.

Avant-projet, juin 1951.

Délibération du conseil municipal, 27 avril 1950. Le dossier de construction de l'école des filles a été admis sur le plan de priorité de 1950. Toutefois, comme le projet date de 1939, le dossier doit être modifié conformément aux dernières instructions concernant les constructions scolaires.

Plan de masse, Barla, mai 1950.

Plan d'ensemble, façade et coupe, mai 1950.

- 2 Op 12/3

Construction de bains douches

Délibération du conseil municipal, 6 novembre 1957.

Proposition de versement de la subvention de l'Etat pour la construction de bains-douches au terrain de sports.

Délibération du conseil municipal, 17 décembre 1954.

Devis descriptif, David, 1^{er} février 1956.

Projet, David, 07 juillet 1955.

Projet, David, 29 décembre 1955, 61,5 x 43 cm.

Marché de gré à gré, 30 juin 1956.

Horloge 1837-1854.

Dessin à l'encre, 26 septembre 1851.

Cahier des charges, clauses et conditions du bail à ferme pour l'entretien et le montage des horloges publiques de la ville de Barjols et de la pendule de l'école communale, 1853 et 1854.

Devis des travaux à exécuter pour l'exhaussement du clocher de Barjols, 26 septembre 1851.

Procès-verbal d'adjudication des travaux à exécuter dans la commune de Barjols pour la démolition de la tour de l'horloge et de la translation et placement de l'horloge sur le clocher de l'église, 22 mars 1846.

Délibération du 28 décembre 1845, démolition de la tour de l'horloge et de la translation et placement de l'horloge sur le clocher de l'église et approbation préfectorale.

- 2 Op 12/5

Règlement sur les concessions de prises d'eau accordées aux particuliers, 17 février 1894.

Fontaine Raynoard

Délibération du conseil municipal du 19 février 1906, plan et devis estimatif de la fontaine Raynoard par M. Récubert.

Fontaine Raynoard, devis, 26 décembre 1905.

Devis estimatif de la partie mise à l'adjudication.

Devis descriptif

Lettre du maire au préfet, 8 août 1906.

Cahier des charges.

Délibération du conseil municipal du 11 août 1906, demande au Préfet d'autoriser le Maire à mandater un acompte à M. Récubert qui a exécuté la statue et les travaux de sculpture de la fontaine Raynoard.

Délibération du conseil municipal du 11 août 1906, Préfet autorise le projet à condition que les travaux de maçonnerie soient mis en adjudication.

Rapport de la commission des bâtiments civils.

Délibération du conseil municipal du 1^{er} novembre 1906, paiement d'un deuxième acompte de 2000 frs à Jules Recubert.

Conduite d'amenée des eaux potables, 1895

Rapport de l'ingénieur ordinaire, 13 août 1895.

Plan général, 1895.

Adjudication de la répartition des eaux aux fontaines, 1876

Construction d'une fontaine sur la place de l'église

Procès-verbal de réception définitive et décompte, 14 mai 1864.

Délibération du conseil municipal du 17 mai 1864, Procès-verbal de réception définitive et décompte.

Procès-verbal d'adjudication au rabais pour les travaux de nivellement et la construction d'une nouvelle fontaine sur la place de l'église, 31 août 1862.

Cahier des charges, 3 juillet 1862.

Devis estimatif des ouvrages à exécuter, Just, 19 mai 1862.

Délibération du conseil municipal du 29 juin 1862, nivellement de la place de l'église et construction d'une nouvelle fontaine en remplacement de celle qui existe.

Plan fontaine place église, Just, 19 mai 1862, 28 x 59 cm.

Concessions d'eau

Lettre de Ricord au préfet au sujet de la délibération du conseil municipal de 1848.

Lettre des propriétaires d'usines mises en jeu par les eaux du canal des moulins au préfet, 11 avril 1850.

Délibération du conseil municipal du 21 juillet 1850, rapport et délibération sur les eaux.

Délibération du conseil municipal du 23 septembre 1848, rapport de la commission des eaux.

Entretien des fontaines

Cahier des charges et procès-verbal d'adjudication, 1850.

Construction de deux fontaines en remplacement de celle qui existe et de deux lavoirs publics à adosser au mur de soutènement de la terrasse de l'hospice, au quartier de la Rouguière, 1843

Procès-verbal d'adjudication au rabais, 1843.

Devis et détail estimatif des ouvrages à exécuter.

Reconstruction de la fontaine de la halle, 1842

Délibération du conseil municipal, mai 1842, 1^{er} paiement.

Procès-verbal d'adjudication au rabais, 1842.

Cahier des charges, 28 décembre 1842.

Devis et détail estimatif des ouvrages à exécuter pour la construction d'une fontaine à établir place de la halle, Gianani, 5 juin 1842.

Fontaine du Pont d'or

Délibération du conseil municipal, 9 mai 1841, Pétition des habitants.

Autorisation du Sous-Préfet, 22 juin 1841.

Délibération du conseil municipal, 18 mai 1841, rapport de la commission chargée de désigner les points où sera placée la fontaine demandée par les habitants.

Changement d'une fontaine en remplacement d'une autre en pierre de taille située quartier du bas de la place, 1840

Devis estimatif, 5 avril 1840

Délibération du conseil municipal du 30 juillet 1840, vote d'un crédit supplémentaire de la somme de 530 frs pour le reculement et la reconstruction de la fontaine du bas de la place.

B. E dépôt 1 : Barjols

- 1M1 : hôtel de ville

Construction de 2 WC, 1930-1931

Cession de l'ancien hôtel de ville, 1834.

Réfection, 1893.

Construction, 1833.

21 juillet 1833 : ordonnance du roi Louis-Philippe. Approbation de l'acquisition faite au nom de la ville de Barjols suivant acte public du 9 mai 1833 et moyennant la somme de 14 000 francs d'une maison avec dépendances pour y établir l'hôtel

de ville. La ville de Barjols est en outre autorisée à vendre aux enchères publiques l'hôtel de ville actuel.

5 décembre 1832 : rapport estimatif de la maison de Virginie Louchon (maison bâtie par son père, Edouard Louchon, négociant à Barjols), épouse Joseph-Marie Fouque. Maison construite il y a environ 40 ans, d'une belle apparence, sur la place du marché, avec accès sur la rue Saint-François.

Vente, 9 mai 1833. Maison avec cour, lavoir, corps de logis composé de bas-office, souterrain, cuve, rez-de-chaussée, 2 étages, galerie, galetas et mansardes formant un 3^e étage, divers objets mobiliers. Décision de transférer l'hôtel de ville a été prise par le conseil municipal le 5 novembre 1832, attendu que l'ancien local a été reconnu insuffisant aux besoins du service et aux convenances de la représentation.

Délibération du 11 août 1833 : 1^{er} salon à droite donnant sur la place est destiné à recevoir les actes de l'état civil, salon attenant servira de salle pour les séances du conseil municipal, pièces sur cour serviront de secrétariat et salle des archives, magasin avec entrée depuis la rue Saint-François sera aménagé pour l'école primaire (plafond relevé pour donner plus d'air et pour le mettre au niveau des appartements du 1^{er} étage, prétoire pour la justice de paix au 1^{er} étage, logements des deux sergents de ville et de l'instituteur au 2^e étage .

Achat financé par la vente de l'ancien hôtel de ville et d'emplacement à construire place de la Rouguière.

Ancien hôtel de ville est vendu aux enchères (mise à prix : 4 800 francs). Acquis par François Amic pour la somme de 4 820 francs. Maison donnant sur la Grande rue et la rue de l'Eglise.

Travaux en 1893 : remaniement général de la toiture, réfection des façades

- 1M3 Justice de paix (1823 – 1893)

Réparations diverses à exécuter au bâtiment de la Justice de paix, 30 janvier 1893, 31 x 21 cm.

Détail estimatif des travaux.

Délibération du conseil municipal du 5 février 1893.

Devis estimatif des ouvrages en menuiserie et du mobilier à fournir pour l'ameublement de la salle de la justice de paix, 1825.

Délibération du conseil municipal du 21 novembre 1824.

Délibération du conseil municipal du 14 novembre 1847.

- 1M4 : bâtiment de la pompe à incendie (agrandissement du pavillon du poids public pour le dépôt de la pompe) 1879, location d'un local (1939)

Devis descriptif et estimatif, 1877.

Dessins, papier aquarelle et dessins à l'encre, 1877, 31,5 x 41,5 cm.

Délibération du conseil municipal, approbation du devis, 30 mai 1877.

Lettre de recours de M. Liautard, 22 septembre 1877.

- 1M9 : bains publics, demande d'installation, 1814

Autorisation d'une délibération du conseil municipal qui concède un denier d'eau pour l'établissement des bains publics, 21 octobre 1814.

Courrier du maire au préfet, 11 août 1814.

- 1M10 : toilettes publiques (1892-1939)

Horaires d'ouverture, 1928.

Plan, construction place de la Rouguière, 1939, 49 x 66 cm.

Améliorations diverses à faire dans la ville, rapport de l'architecte, 1907 (construction de latrines place de la Rouguière, d'escalier monumental, établissements de caniveaux en béton et ciment, d'une canalisation en grès, de bouches d'arrosages et d'incendies et de bans de promenades.

Plan général de la ville, 1907, 92 x 83 cm.

Améliorations diverses à faire dans la ville, profil en long et dessins, 1907 (construction de latrines place de la Rouguière, d'escalier monumental, établissements de caniveaux en béton et ciment, d'une canalisation en grès, de bouches d'arrosages et d'incendies et de bans de promenades, 84 x 31 cm.

Rapport de l'ingénieur ordinaire, 2 décembre 1907. Les water-closets doivent être soustraits du projet.

Construction de trois latrines publiques, marché entre le maire et le maçon Paul Boutin, 15 mars 1892.

Dessins, Rebuffat, papier, aquarelle et dessin à l'encre, février 1892, 30,7 x 22 cm..

Détail estimatif des travaux.

Décompte définitif des travaux.

- 1M12 : salle de théâtre, réparation du toit (1909), inventaire du mobilier, 1887

- 1M14 : monument commémoratif

Lettre de la Veuve Serigny : lègue les économies que son mari avait à la Caisse d'Épargne pour le monument aux morts.

Souscription monument aux morts avec referendum, 18 x 12,5.

Liste des souscripteurs, 27 x 21.

Lettre du cercle Georges Clémenceau

8^e liste de souscriptions.

Photos maquette, 10,5 x 17 cm ET 10 x 14,5 cm.

Devis estimatif et descriptif, 31 janvier 1923.

Lettre de J. Récubert à la mairie, 31 janvier 1923.

Demande de subvention à l'État, 12 mars 1923.

Devis estimatif des travaux d'aménagement de la place.

Délibération du conseil municipal du 15 mars 1923.

Plan, Récubert, papier transparent.

Avis de la commission artistique départementale, 1^{er} mai 1923.

- 1M15 : caveau pour l'inhumation des corps des soldats morts pour la France 1921-1922

Délibération du conseil municipal, 26 octobre 1921.

Projet de caveau pour 16 places, dessins, Bayle, 1921.

Procès-verbal d'adjudication.

Facture, 20 août 1922.